

PLAN LOCAL D'URBANISME

3 - Orientations d'Aménagement et de Programmation(OAP)

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n°1 du PLU

Délibération du Conseil Municipal
en date du 10 avril 2015

Prescrite par Arrêté Municipal
n°10801 du 14 novembre 2017

Approuvée par délibération de
l'Assemblée Métropolitaine du 27
mars 2018

